

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : ZEP ORANGEL_210L

Numéro de la matière : 981776C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la fiche technique : Services de conformité - 877-428-9937

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au transport : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

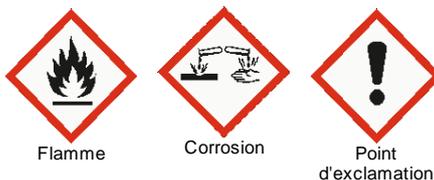
| | |
|---------|---------------|
| Aspect | visqueux, gel |
| Couleur | ambre, jaune |
| Odeur | fruité |

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 3
Irritation cutanée : Catégorie 2
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Sous-catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

| | |
|-------------------------|---|
| Mention d'avertissement | : Danger |
| Mentions de danger | : H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. |
| Conseils de prudence | : Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Intervention: P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction. Stockage: P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Élimination: P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. |

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

| Nom Chimique | No.-CAS | Concentration [%] |
|---|------------|-------------------|
| distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | >= 30 - < 60 |
| d'limonene | 5989-27-5 | >= 30 - < 60 |
| Alcools en C9-11 éthoxylés | 68439-46-3 | >= 1 - < 5 |
| Alcools en C12-16 éthoxylés | 68551-12-2 | >= 1 - < 5 |
| carbonate de propylène | 108-32-7 | >= 1 - < 5 |

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les effets sont immédiats et retardés.
Les symptômes peuvent inclure boursouffure, irritation, brûlures et douleur.
Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).
Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
- Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux | : Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone Fumée Oxydes d'azote (NO _x) |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
| Information supplémentaire | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|---|------------|------------------------------------|---|-----------|
| distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | TWA | 200 mg/m3 (Sous forme de vapeur d'hydrocarbure total) | CA BC OEL |
| | | TWA | 200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale) | CA AB OEL |

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

Équipement de protection individuelle

| | |
|-----------------------------------|--|
| Protection respiratoire | : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Protection des mains | |
| Matériel | : Gants de protection |
| Remarques | : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. |
| Protection des yeux | : Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux. Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure. |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| Aspect | : visqueux, gel |
| Couleur | : ambre, jaune |
| Odeur | : fruité |
| Seuil olfactif | : Donnée non disponible |
| pH | : Donnée non disponible |
| Point de fusion/point de congélation | : Donnée non disponible |
| Point d'ébullition | : 174 °C |
| Point d'éclair | : 54 °C Méthode: TCC |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

| | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Densité | : 0.844 g/cm ³ |
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | : émulsionnable |
| Solubilité dans d'autres solvants | : non déterminé |
| Température d'auto-inflammabilité | : non déterminé |
| Décomposition thermique | : Donnée non disponible |
| Viscosité | |
| Viscosité, cinématique | : > 40 mm ² /s (40 °C) |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | : Stable |
| Stabilité chimique | : Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Conditions à éviter | : Chaleur, flammes et étincelles. |
| Matières incompatibles | : Oxydants |
| Produits de décomposition dangereux | : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux. |

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

| | |
|-------------------------------|--|
| Condition médicale aggravée | : Aucun(e) à notre connaissance. |
| Symptômes d'une surexposition | : Les effets sont immédiats et retardés. Les symptômes peuvent inclure boursouffure, irritation, brûlures et douleur. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés. |

Cancérogénicité:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:

d'limonene:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

d'limonene :

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4.232
octanol/eau

carbonate de propylène :

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.41
octanol/eau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (D-LIMONENE), 3, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (D-LIMONENE), 3, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):
UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (D-LIMONENE), 3, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Ce produit contient un ou plusieurs composants figurant sur la liste extérieure des substances (LES) du Canada. Tous les autres composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du Canada.

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

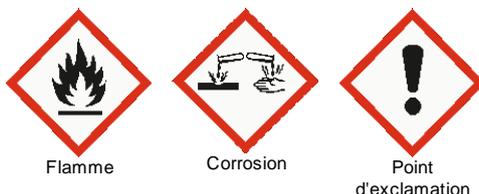
Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Danger:

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP ORANGEL_210L

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination: Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

| | |
|--------------------|------------|
| Version: | 2.1 |
| Date de révision: | 10/01/2023 |
| Date d'impression: | 05/19/2024 |

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.